



Avenir Gessien Gymnastique  
604 rue de Combes  
01710 THOIRY

tel : 04.50.20.88.81

[www.agt01.fr](http://www.agt01.fr)

[Email : gessien.avenir@wanadoo.fr](mailto:gessien.avenir@wanadoo.fr)

## Protocole des activités dans la salle spécialisée

### Pour la saison 2021-2022

Pour cette saison 2021-2022, et pour suivre nos instances, nous devons respecter et appliquer de nouvelles règles sanitaires strictes définies par ce nouveau protocole, à partir du 23 août.

### Description du Protocole :

La mise en place du protocole et son application sera assurée par nos référents COVID-19, formés spécifiquement pour cette phase de reprise et son suivi.

Plusieurs facteurs sont détaillés, en fonction des consignes sanitaires et recommandations gouvernementales, liées aux activités en espace couvert.

### Rappel des mesures et gestes barrières préconisées par le gouvernement :

**Pour les intervenants et pratiquants majeurs en salle, le pass-sanitaire est obligatoire.**

**Pour les pratiquants mineurs, le pass-sanitaire sera obligatoire dès la fin septembre, à partir de 12 ans.**

Respecter le port du masque à l'entrée. Le masque doit être un masque grand public filtration supérieure à 90% ou chirurgical, et en parfaite intégrité.

Respect de la distanciation physique.

Nettoyage fréquent des mains.

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter.

Éviter de se toucher le visage.

### 1 – Accueil

L'accueil se fera dans le hall, par l'entrée directe dans la salle. Uniquement les adhérents pratiquants et les intervenants, les parents resteront dehors, à l'entrée du complexe.

Un contrôle systématique de température à l'entrée de la salle est exclu, mais toute personne est invitée à mesurer elle-même sa température en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'auto-surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de COVID-19. En cas de doute, ne pas participer, par protection des autres utilisateurs.

Un contrôle du pass-sanitaire pour tous les pratiquants et intervenants majeurs, permettra de valider ou pas l'entrée dans la salle. Ce contrôle sera étendu à tous les mineurs de 12 ans et plus (année de naissance 2009 et avant), dès la fin septembre.

Les pratiquants devront arriver en tenue de sport, avec une bouteille d'eau. Ils devront porter le masque en continu de l'entrée en salle, jusqu'à la sortie ; hors public petite enfance ; pour ces derniers seuls les intervenants et accompagnants doivent porter le masque pendant toute la séance. Le constat de non port du masque entraîne l'exclusion immédiate.

Ils pourront avoir un sac (de petite taille), qu'ils pourront déposer sur les bancs, le temps de la séance. Ils devront penser à bien reprendre leurs affaires ; tout sac ou affaires restées sur les bancs ou dans la salle, seront directement misent au rebut.

La sortie se fera par la porte d'accès matériel, au fond de la salle, à l'opposé de l'entrée du complexe.

Société affiliée à la Fédération Française de Gymnastique  
sous le n°84001.062

Association ayant le Label Petite Enfance de  
la Fédération Française de Gymnastique





Avenir Gessien Gymnastique  
604 rue de Combes  
01710 THOIRY

tel : 04.50.20.88.81

[www.agt01.fr](http://www.agt01.fr)

[Email : gessien.avenir@wanadoo.fr](mailto:gessien.avenir@wanadoo.fr)

## 2 – Calendrier/Planning

Chaque parent aura par messagerie, les jours et horaires de pratique, concernant le groupe de son enfant.

Cette planification prend en compte les capacités volumétriques associées aux nombres de groupes pouvant être présents en même temps dans la salle.

## 3 - Accord écrit des parents

Chaque parent/intervenant aura pris connaissance de ce protocole avec les consignes et mesures dictées par nos instances, aux fins d'acceptation, qu'il devra signer.

Cet accord de réorganisation lié au protocole, dont une copie signée restera au bureau de l'association, nous permettra de lister et d'affiner les groupes en fonction des réponses.

Sans cet accord signé, et retourné à l'association, l'adhérent mineur concerné, ou le parent accompagnant, ou l'intervenant, ne pourra pas reprendre d'activité dans le complexe gymnique.

Pour rappel, le pass-sanitaire est obligatoire pour les majeurs, dès le mois d'août ; il sera obligatoire dès la fin septembre pour les mineurs, dès 12 ans (année naissance 2009). Sans ce dernier, pas de pratique ou d'intervention en salle.

## 4 - Plan d'organisation/circulation

Le plan d'organisation général, détermine les zones d'exercices et ateliers à l'intérieur de la salle. Il sera affiché dans la salle, pour les intervenants.

Chaque zone pourra accueillir un nombre de groupes correspondant à sa surface et en rapport avec la volumétrie déterminée par le présent protocole.

Le plan de circulation détermine les entrées et sorties dans la salle spécialisée.

Les accès aux différentes zones, se feront par tour de rôle, selon les exercices et la planification d'utilisation des zones, en respectant le sens de circulation.

## 5 – Nettoyage

Pour nettoyer les surfaces lavables utilisées, chaque pratiquant aura en charge une partie du matériel utilisé, en fin de séance. A disposition, des lingettes jetables et des solutions à base de savon noir.

Ces produits de nettoyage pourront donc être utilisés pour l'entretien quotidien des surfaces utilisées.

Les moquettes seront nettoyées au moyen d'un aspirateur muni d'un filtre HEPA (« High efficiency particulate air » Filtres retenant les micro-organismes de l'air rejeté par l'aspirateur), par les intervenants, en fin de séance quotidienne et tous les jours d'utilisations.

Les lingettes et bandeaux à usage unique seront éliminés dans un sac en plastique étanche, via la filière des ordures ménagères.

Société affiliée à la Fédération Française de Gymnastique  
sous le n°84001.062

Association ayant le Label Petite Enfance de  
la Fédération Française de Gymnastique





Avenir Gessien Gymnastique  
604 rue de Combes  
01710 THOIRY

tel : 04.50.20.88.81

[www.agt01.fr](http://www.agt01.fr)

[Email : gessien.avenir@wanadoo.fr](mailto:gessien.avenir@wanadoo.fr)

## 6 – Aération/Contrôle CO2

L'aération des locaux sera assurée par les intervenants avant et après les séances.

Pour évaluer l'apport d'air neuf dans la salle spécialisée, une mesure de la concentration en dioxyde de carbone (CO2) dans l'air, sera réalisée à l'aide d'un capteur portable au cours de quelques séances actives. Cette mesure permet de juger de la qualité du renouvellement de l'air.

En fonction de la lecture de la mesure, l'aération de la salle pourra se faire pendant les séances.

Ce protocole est établi aux fins de protection de tous nos adhérents et en accord avec les consignes sanitaires gouvernementales, pour une utilisation en espace fermé, dans la salle spécialisée de gymnastique, 604 Rue de Combes 01710 THOIRY.

Pour le comité de l'AGT

Son bureau

Société affiliée à la Fédération Française de Gymnastique  
sous le n°84001.062  
Association ayant le Label Petite Enfance de  
la Fédération Française de Gymnastique





Avenir Gessien Gymnastique  
604 rue de Combes  
01710 THOIRY

tel : 04.50.20.88.81

[www.agt01.fr](http://www.agt01.fr)

mail : [gessien.avenir@wanadoo.fr](mailto:gessien.avenir@wanadoo.fr)

Association fondée en 1889

## AUTORISATION PARENTALE pour MINEUR

Je soussigné (e), Monsieur, Madame.....

Responsable légal de l'enfant :

Nom : ..... Prénom.....

Né(e) le : ...../...../..... , gymnaste licencié(e) au club de l'Avenir Gessien Thoiry pour la saison sportive 2021/2022.

- ✚ Autorise mon fils/ma fille à pratiquer les séances proposées par le club, avec les conditions de sécurité sanitaire mises en place par l'association Avenir Gessien Thoiry (AGT)
- ✚ Avoir pris note et respecter les conditions sanitaires imposées par l'AGT, listées ci-dessous :

- ✓ Je viens aux séances en suivant le calendrier et le planning nominatif imposé par le club.
- ✓ Je viens avec mon masque, le garde pendant les séances et jusqu'à la fin (hors petite enfance).
- ✓ Je viens en tenue sportive, avec mon propre matériel, et quitte la séance avec mon matériel et sans me changer. (Tout sac ou matériel oublié sera systématiquement mis aux rebut)
- ✓ Je viens avec ma bouteille d'eau.
- ✓ Je me lave les mains AVANT et APRES la séance.
- ✓ Je respecterai LA DISTANCIATION durant ma séance.
- ✓ MES PARENTS NE PEUVENT PAS ASSISTER NI RESTER A PROXIMITE DE MES ENTRAINEMENTS, ils me déposent à l'entrée principale du complexe, et me reprennent en fin de séance, à la sortie « matériel ».
- ✓ Date de vaccination complète contre le Covid (12 ans et plus) :  
.....
- ✓ Date prévisionnelle de vaccination complète contre le Covid : (12 ans et plus)  
.....

- ✚ **Nota : Pass sanitaire obligatoire pour les enfants dès 12 ans, ou test négatif Covid, pour la pratique en intérieur.**

JE SUIS INFORME(E) ET SIGNE CETTE ATTESTATION SANS LAQUELLE MON ENFANT NE POURRA PAS PARTICIPER AUX SEANCES DE L'AGT.

JE REMETS CETTE AUTORISATION PARENTALE AUX MEMBRES DU BUREAU DE L'AGT.

DATE :

SIGNATURE DU (DES) RESPONSABLES LEGAUX :



Société affiliée à la Fédération Française de Gymnastique  
sous le n°84001.062  
Association ayant le Label Petite Enfance de  
la Fédération Française de Gymnastique





Avenir Gessien Gymnastique  
604 rue de Combes  
01710 THOIRY

tel : 04.50.20.88.81

[www.agt01.fr](http://www.agt01.fr)

mail : [gessien.avenir@wanadoo.fr](mailto:gessien.avenir@wanadoo.fr)

Association fondée en 1889

## ATTESTATION pour MAJEUR

Je soussigné (e), Monsieur, Madame,

Nom : ..... Prénom.....

Né(e) le : ...../...../..... , pratiquant, intervenant, parent (rayer la mention inutile) au club de l'Avenir Gessien Thoiry pour la saison sportive 2021/2022.

Parent de l'enfant (pour les intervenants BBG) :

Nom : ..... Prénom.....

✚ Avoir pris note et respecter les conditions sanitaires imposées par l'AGT, listées ci-dessous :

- ✓ Je viens aux séances en suivant le calendrier et le planning nominatif imposé par le club.
- ✓ Je viens avec mon masque, le garde pendant les séances et jusqu'à la fin.
- ✓ Je viens en tenue sportive, avec mon propre matériel, et quitte la séance avec mon matériel et sans me changer. (Tout sac ou matériel oublié sera systématiquement mis aux rebut)
- ✓ Je viens avec ma bouteille d'eau.
- ✓ Je me lave les mains AVANT et APRES la séance.
- ✓ Je respecterai LA DISTANCIATION SOCIALE durant mon entrainement, intervention.
- ✓ Je suis vacciné(e) contre le Covid (obligation gouvernementale pour pouvoir pratiquer ou intervenir)
  - Je fourni un exemplaire de mon Certificat Covid
  - Date de ma vaccination complète contre le Covid : .....

JE SUIS INFORME(E) ET SIGNE CETTE ATTESTATION SANS LAQUELLE JE NE POURRAIS PAS ASSISTER OU INTERVENIR DANS LA SALLE.

JE REMETS CETTE ATTESTATION AUX MEMBRES DU BUREAU DE L'AGT.

DATE :

SIGNATURE:



Société affiliée à la Fédération Française de Gymnastique  
sous le n°84001.062  
Association ayant le Label Petite Enfance de  
la Fédération Française de Gymnastique

